FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

TÉLÉTRAVAIL

FO PREF SMI DÉFEND VOS DROITS !

COMITÉ DE SUIVI DU 24 SEPTEMBRE 2026



Le 24 septembre 2026, FO PREF SMI a participé au comité de suivi du télétravail pour défendre vos droits.

Notre OS a dénoncé la frilosité de certains managers qui enjoignent les agents **à ne pas déposer de demande de TT**, évitant ainsi les refus officiels et les passages en CAP !

NOUS AVONS DEMANDÉ :

1. Le **respect du paiement** de l'allocation de télétravail.
2. La **facilitation de l'application du dispositif** dans le contexte actuel d'explosion du prix de l'essence **et dans les situations exceptionnelles** (conditions météorologiques difficiles, situation de crises).
3. La mise en place **d'une indemnité pour ceux qui ne peuvent être en télétravail du fait de leurs missions** (services d'accueil, étrangers, SIDPC, standards et opérationnels divers).
4. Le **respect des préconisations médicales de télétravail,** notamment pour les personnes en RQTH.
5. Le **droit à la déconnexion.**
6. Le **déploiement du télétravail dans tous les CERT.** **FO PREF SMI** est une nouvelle fois intervenue pour exiger la mise en place du télétravail dans l'ensemble des CERT, notamment les CERT CNi-passeports. **Il est urgent d'agir !**

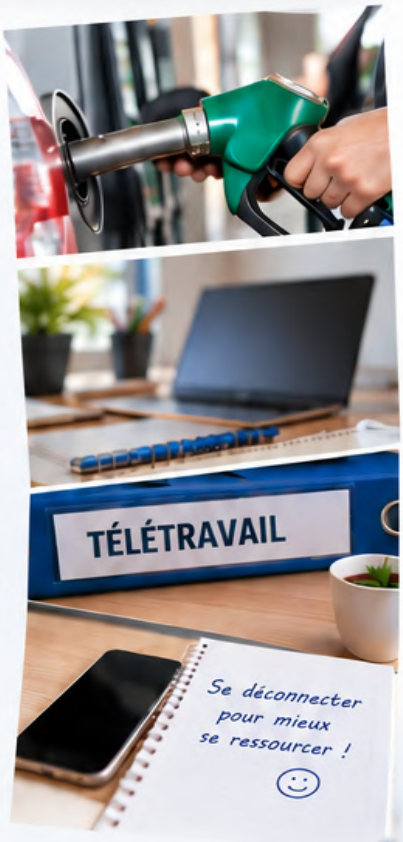

Nous le rappelons,
le TÉLÉTRAVAIL est un mode d'organisation du travail
Il doit être mis en œuvre uniquement à votre demande !

Pour toute difficulté, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos représentants.

